

Le microcrédit professionnel et l'accompagnement à la création d'entreprise en France : quel devenir des créateurs sur le marché du travail trois ans après ?

L'enquête menée par France Stratégie, le Bureau International du Travail, et la Caisse des Dépôts souligne la pertinence de ces dispositifs qui répondent bien à leur double vocation économique et sociale.

Le Bureau International du Travail, en partenariat avec France Stratégie et la Caisse des Dépôts, ont conduit en 2013 **une enquête portant sur l'activité, l'emploi et le parcours professionnel de 4204 entrepreneurs ayant créé ou repris une entreprise en 2010 en bénéficiant d'un financement et/ou d'un accompagnement de l'un des principaux réseaux associatifs d'aide à la création en France** : l'Association pour le développement et l'initiative économique (ADIE), les Boutiques de gestion (BGE), France active, Initiative France, et Réseau Entreprendre.

Le microcrédit professionnel et l'accompagnement à la création répondent bien à leur double vocation économique et sociale. L'enquête souligne ainsi un taux de pérennité élevé des entreprises à trois ans : **à la date de l'enquête, 77% des entreprises sont encore en activité**, ce qui est nettement supérieur à la moyenne nationale (66% en 2009 pour les entreprises créées en 2006 d'après l'INSEE). L'enquête note également que, trois ans après, **plus de neuf créateurs sur dix sont insérés durablement sur le marché du travail** (toujours à la tête de leur entreprise ou en emploi après une cessation d'activité).

Pour ceux dont l'entreprise est pérenne, les travaux menés relèvent que **les conditions d'exercice de l'activité peuvent toutefois se révéler difficiles les trois premières années**, et que les créateurs ne se sentent pas toujours suffisamment armés en termes de compétences ni suffisamment accompagnés pour y faire face. Cela n'empêche pas une très large satisfaction vis-à-vis de l'expérience de la création (pour 90%), ni **la reconnaissance du rôle utile voire déterminant joué par le réseau d'accompagnement pour la conduite du projet (pour 84%)**.

La démarche témoigne également d'une maturité grandissante des réseaux vis-à-vis des enjeux de l'évaluation et du suivi de leurs bénéficiaires, sur laquelle les pouvoirs publics peuvent s'appuyer pour améliorer le pilotage et l'efficacité des actions qu'ils financent.

La note d'analyse est téléchargeable [sur notre site internet](#).

Retrouvez l'ensemble des publications de France Stratégie sur notre site internet : strategie.gouv.fr



@Strategie_Gouv

Jean-Michel Roullé
Responsable du service Édition-Communication
+33 (1) 42 75 61 37
+33 (6) 46 55 38 38
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

CONTACTS PRESSE
Joris Aubrespin
Chargé des relations presse
+33 (1) 42 75 60 27
+33 (6) 14 42 84 34
joris.aubrespin@strategie.gouv.fr



France Stratégie est une institution rattachée au Premier ministre. Organisme de concertation et de réflexion, son rôle est de proposer une vision stratégique pour la France, en expertisant les grands choix qui s'offrent au pays. Son action repose sur quatre métiers : anticiper les mutations à venir dans les domaines économiques, sociétaux ou techniques ; débattre avec tous les acteurs pour enrichir l'analyse ; évaluer les politiques publiques ; proposer des recommandations au gouvernement. France Stratégie joue la carte de la transversalité, en animant un réseau de huit organismes aux compétences spécialisées.

www.strategie.gouv.fr